**UNIFORMISATION DES**

**EXERCICES D’ÉVACUATION**

|  |
| --- |
|[ ]  Le responsable de la résidence doit prendre **rendez-vous** avec le service de sécurité incendie – si ce dernier ne l’a pas fait, le service de sécurité incendie devrait idéalement faire un rappel à la fin août ou aviser l’établissement. |
|[ ]  **Aviser les résidents (**idéalement le repas précédant l’exercice pour réduire le niveau de stress et ainsi éviter les accidents et pour augmenter les chances qu’ils soient présents). |
|[ ]  S’assurer que les **résidents** sont **dans leur chambre,** la porte fermée (pour vérifier que le signal soit audible), avant de déclencher l’alarme. |
|[ ]  Effectuer la simulation avec le **nombre minimal d’employés/ remplaçants** présents.(ex. : 1 personne de nuit, 4 de jour et 2 de soir = exercice avec 1 employé/ remplaçant) |
|[ ]  Le **résident** doit toujours se diriger vers la **sortie la plus près.** |
|[ ]  Pour les **employés/ remplaçants** :1. Amener les résidents dans un **endroit sécuritaire** (compartiment voisin, cage d’escalier, extérieur).
2. Sortir les résidents à l’**extérieur.**
3. Diriger les résidents au **point de rassemblement.**
 |
|[ ]  **Disposer des chaises** (et prévoir des rafraichissements, au besoin) **au point de rassemblement** afin d’éviter les chutes dues à l’épuisement des résidents qui sont dans l’attente de réintégrer le bâtiment. |
|[ ]  La **présence** du **service de sécurité incendie**, et idéalement des **pompiers**, est importante afin qu’ils puissent avoir un **portrait clair de la situation** (bâtiment vs clientèle à sortir). |
|[ ]  L’exercice d’**évacuation** doit se faire dans des conditions météorologiques favorables (pas au froid ou à la pluie). Il ne **se termine** pas dans un salon ou dans toute autre pièce du bâtiment, mais bien **à l’extérieur** (sauf à quelques exceptions déterminées dans le Guide sur la sécurité incendie). |
|[ ]  Placer un observateur à chaque étage, puis désignez leur une issue (cage d’escalier) à vérifier, afin de **chronométrer les délais requis** pour se rendre en lieu sécuritaire puis à l’extérieur. |
|[ ]  Ne pas obliger les résidents à **risque de chute** de descendre les escaliers, mais évaluer leur capacité à se rendre en lieu sécuritaire. |
|[ ]  Les employés/ remplaçants peuvent **encadrer la descente** des résidents (sans assistance) puis les **aider à gagner le point de rassemblement** une fois à l’extérieur du bâtiment. |
|[ ]  Les observateurs prennent en note le nom des **personnes n’ayant pas évacué dans les délais** prescrits (incluant celles qui n’ont pu descendre les escaliers) ou celles absentes. Transmettre ces informations au responsable de la gestion du risque en sécurité incendie de l’établissement de santé et de services sociaux de la région. |
|[ ]  Une **évaluation** et/ou un **exercice individuel supervisé** seront demandés par l’établissement à l’exploitant ou à la ressource pour ces personnes afin d’évaluer le risque associé à leur incapacité. |